

# Un déficit commercial record

En 2022, les échanges extérieurs de la Bretagne représentent 2,2 % des exportations françaises et 2,1 % des importations. Le déficit des échanges de biens se dégrade très fortement (-3,2 milliards d'euros en 2022, après -1,6 milliard l'année précédente). Les exportations (12,9 milliards d'euros) et les importations (16,1 milliards) atteignent des niveaux historiques. Les produits des industries agroalimentaires totalisent plus du tiers des exportations et présentent de nouveau un solde largement excédentaire. Comme les années précédentes, l'Union européenne – avec l'Allemagne en tête – représente de très loin la première zone d'échanges hors de France pour la Bretagne. Parmi les fournisseurs, la part de la Chine remonte sensiblement et s'approche de son niveau d'avant la crise sanitaire.

### Un solde commercial fortement dégradé

En 2022, les exportations (12,9 Md€<sup>1</sup>) restent très dynamiques en valeur. Elles ont augmenté de 11,2 %, après +8,9 % l'année précédente. Elles dépassent de 8,4 % leur valeur de 2019, avant la crise sanitaire ► **figure 1**. Les importations enregistrent une progression inédite (+21,5 %) après une hausse déjà importante l'année précédente (18,1 %). Elles s'établissent à 16,1 Md€, un niveau jamais atteint antérieurement qui s'explique largement par le contexte de crise énergétique, aggravé par la dépréciation de l'euro face au dollar. Le déficit commercial se détériore ainsi pour atteindre -3,2 Md€. Le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations) se situe à 80 %, contre 88 % en 2021. Depuis 2010, les échanges de biens sont chaque année déficitaires (sauf en 2013).

### La place de la région dans le commerce extérieur de la France est stable

Avec 2,2 % des exportations françaises en 2022, la Bretagne se situe, comme les années précédentes, au 12<sup>e</sup> rang des régions exportatrices. Les importations en Bretagne représentent 2,1 % du total enregistré au niveau national.

Le classement par département n'évolue pas en 2022. L'Ille-et-Vilaine figure toujours en tête avec près de 38 % des exportations et des importations de la région, en cohérence avec son poids économique au sein de la Bretagne ► **figure 2**. Suivent le Finistère, le Morbihan puis les Côtes-d'Armor.

### Des exportations toujours dominées par les produits agroalimentaires qui enregistrent une forte croissance

Les produits des industries agroalimentaires (4,8 Md€) restent de loin le premier poste d'exportation de l'économie bretonne, à un niveau très supérieur à celui de 2021 (+16,6 %) ► **figure 3**. Les performances du secteur sont notamment portées par les produits laitiers, qui enregistrent des performances remarquables à destination de l'Italie, des Pays-Bas et de l'Algérie. Les autres secteurs porteurs sont les viandes et produits à base de viande (tout particulièrement le secteur de la volaille à destination de l'Espagne et de l'Italie), ainsi que les produits de la boulangerie et de la pâtisserie.

### L'industrie automobile affiche un déficit, les ventes de produits pharmaceutiques sont en forte chute

Le solde du secteur de l'industrie automobile est désormais déficitaire (-0,2 Md€), alors qu'il était historiquement excédentaire. Cette situation s'explique par la forte poussée des importations (+25,0 %), principalement d'Allemagne et d'Espagne. Parallèlement, les exportations (+1,3 %) progressent faiblement, à un niveau plus bas que le rebond enregistré au niveau national (+9,4 %).

Les ventes de produits pharmaceutiques, qui avaient progressé les années précédentes, enregistrent une chute sensible (-7 %), tout particulièrement à destination des États-Unis, de la Pologne et de l'Allemagne.

À l'inverse, plusieurs secteurs industriels contribuent à la croissance des exportations en valeur : les produits chimiques, engrais azotés, matières plastiques (+42 %), le matériel électrique (+21 %), les appareils de mesure, d'essai et de navigation (+35 %).

### Importations : une croissance inédite par son ampleur, portée par les prix, notamment ceux de l'énergie

L'explosion de la facture énergétique en 2022 est le principal contributeur à l'accroissement des importations en valeur. Les produits du raffinage du pétrole enregistrent une progression supérieure à 64 % par rapport à 2021.

Dans ce contexte inflationniste, les importations de biens manufacturés progressent dans la plupart des secteurs, tout particulièrement dans les domaines de la chimie et des produits pharmaceutiques. Les importations de produits laitiers et de produits destinés à l'alimentation animale (huiles et graisses végétales, tourteaux) ont également fortement augmenté.

### L'Allemagne reste le premier partenaire de la Bretagne

L'Union européenne (UE) demeure la principale zone avec laquelle commerce la Bretagne. Elle représente, en valeur, 56 % des exportations de la région en 2022 et 57 % des importations. L'Allemagne conserve la première place, avec 9,6 % des exportations et 11,7 % des importations ► **figure 4**. Parmi les autres partenaires prépondérants au

sein de l'UE figurent l'Espagne (9,2 % des exportations et 10,9 % des importations), l'Italie (respectivement 7,5 % et 6,2 %), la Belgique (7,2 % et 8,9 %) et les Pays-Bas (6,8 % et 7,2 %).

Hors UE, la Chine représente le premier déficit commercial de la Bretagne. Elle totalise 9,0 % des importations et 4,1 % des exportations bretonnes. La reprise des importations est particulièrement marquée sur les produits pharmaceutiques, les chaussures et l'habillement, ainsi que sur les préparations alimentaires à base de poissons. Le déficit avec la Russie se creuse également, sous les effets conjugués de la progression en valeur des importations de produits pétroliers d'une part, et de la chute des exportations liée aux sanctions économiques d'autre part.

Les autres plus importants déficits commerciaux sont enregistrés avec l'Allemagne (-647 M€), l'Espagne (-556 M€), la Belgique (-498 M€) et le Brésil (-409 M€).

### Singapour, au premier rang des excédents commerciaux avec la Bretagne

Pour la troisième année consécutive, Singapour figure au premier rang des excédents commerciaux de la Bretagne (+560 M€), les produits pharmaceutiques de base représentant 88 % des ventes vers ce pays.

Le Royaume-Uni reste un partenaire important pour la Bretagne : il représente le deuxième excédent commercial (+228 M€). Le niveau des exportations s'est redressé (+16,3 % par rapport à 2021), tout particulièrement dans le secteur des industries agroalimentaires (+17,2 %). Les importations sont portées par la hausse des achats de produits pétroliers. En revanche, les produits de la pêche, qui représentent le premier poste à l'importation, enregistrent un tassement (-6 % par rapport à 2021).

Suivent la Grèce (+113 M€), les États-Unis (+111 M€) et la Slovaquie (+92 M€). ●

**Auteur :**  
Philippe Bonnafous (Direction régionale des douanes de Bretagne)

1- M€ : million d'euros ; Md€ : milliard d'euros.

### ► 1. Les échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne sur la période 2006-2022



Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

### ► 2. Répartition des échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne par département en 2022



Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

### ► 3. Répartition des échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne par produits en 2022

|  | Exportations |                | Importations |                |
|--|--------------|----------------|--------------|----------------|
|  | Bretagne     | France entière | Bretagne     | France entière |
| Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture                          | 5,0          | 3,9            | 5,1          | 2,3            |
| Produits des industries agroalimentaires (IAA)   | 37,7         | 10,6           | 20,8         | 7,2            |
| Produits pétroliers raffinés et coke   | 0,0          | 2,0            | 7,9          | 5,0            |
| Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique                | 18,6         | 17,7           | 17,0         | 19,2           |
| Matériels de transport   | 7,5          | 17,3           | 7,4          | 12,5           |
| Produits manufacturés divers   | 29,1         | 43,1           | 41,1         | 38,3           |
| Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets | 1,9          | 4,8            | 0,4          | 15,0           |
| Produits de l'édition et de la communication et produits divers non manufacturés         | 0,2          | 0,7            | 0,2          | 0,5            |

Note : les parts étant arrondies au plus près de leurs valeurs réelles, leur somme peut être légèrement différente de 100 %.  
Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

### ► 4. Principaux pays clients et fournisseurs de la Bretagne en 2022

| en millions d'euros |        |                      |              |        |                      |
|---------------------|--------|----------------------|--------------|--------|----------------------|
| Exportations        |        |                      | Importations |        |                      |
| Pays                | Valeur | Part du total (en %) | Pays         | Valeur | Part du total (en %) |
| Allemagne           | 1 231  | 9,6                  | Allemagne    | 1 878  | 11,7                 |
| Espagne             | 1 190  | 9,2                  | Espagne      | 1 746  | 10,9                 |
| Italie              | 969    | 7,5                  | Chine        | 1 446  | 9,0                  |
| Belgique            | 926    | 7,2                  | Belgique     | 1 424  | 8,9                  |
| Pays-Bas            | 878    | 6,8                  | Pays-Bas     | 1 158  | 7,2                  |
| Royaume-Uni         | 801    | 6,2                  | Italie       | 988    | 6,2                  |
| États-Unis          | 661    | 5,1                  | Russie       | 740    | 4,6                  |
| Singapour           | 575    | 4,5                  | Royaume-Uni  | 573    | 3,6                  |
| Chine               | 531    | 4,1                  | États-Unis   | 550    | 3,4                  |
| Pologne             | 439    | 3,4                  | Brésil       | 448    | 2,8                  |
| Japon               | 217    | 1,7                  | Pologne      | 418    | 2,6                  |
| Portugal            | 213    | 1,7                  | Portugal     | 230    | 1,4                  |

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

#### Méthodologie

Les données chiffrées présentées concernent uniquement les échanges en valeur de marchandises, hors matériel militaire et hors services. L'information est collectée sur la base de l'enquête mensuelle sur les échanges de biens intra-UE (EMEBI) pour les échanges avec les États membres de l'Union européenne et des déclarations en douane (DAU) pour les échanges avec les autres pays (ou « pays tiers »).

Les données régionales et départementales sont établies selon les principes suivants : à l'exportation, c'est le département de départ des marchandises qui est mentionné, c'est-à-dire le lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte ; à l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué et non le département du siège social de l'importateur.